

A l'extérieur, sur bois :

Même texte, dont les lignes sont autrement coupées, jusqu'à *tutorem* compris.

Au-dessus et en travers

. L

C. *Fufi Atte* . . .

T . . . *bi Diadumeni*

Cn. *Antusti Lapeth[i]*

L. *Aureli Pudoris*

C. *Titi Hercul[ani]*

T. *E[g]n[at]i Tib[eriani] ?*.

L. 4 : *Erennia Antonia* est une erreur, pour le datif ; l. 7-8 : *b(is) d(e) e(a) r(e) e(odem) e(xemplo) t(abulae) s(upra) s(criptae) s(unt)*.

Date : T. Flavius Titianus a été préfet d'Égypte de mars 126 à juin 132 ap. J.-C.

P. 380-388. J. H. Oliver. Le C. Sulpicius Galba, proconsul d'Achaïe en 13 av. J.-C. ou peu après, qui serait connu par diverses inscriptions de Delphes, de Samos et d'Athènes (*S. E. G.*, I, nos 169 et 391 ; III, n° 244, cf. p. 143 ; J. H. Oliver, *Hesperia*, IV, 1935, p. 60, n° 23), doit être l'historien, père du consul suffect de 5 av. J.-C., grand-père de l'empereur (cf. G. Daux, *Bull. de Corr. hellén.*, LXVIII-LXIX, 1944-1945, p. 107, § 17). La Sulpicia honorée à Athènes (*I. G.*, II², nos 4236-4237) serait sa sœur. — Cf. J. et L. Robert, *R. É. G.*, LVII, 1944, p. 185, n° 38.

P. 431-433. A. W. van Buren. A Ostie.

P. 431. Dans une maison. Bidental (*Ann. épigr.*, 1946, n° 188).

13) F · D · C

F(ulgur) d(ivum) c(onditum). Cf. plus haut, n° 8.

P. 432. Fragment des fastes d'Ostie (*Ann. épigr.*, 1946, n° 204).

P. 433. Dans un téménos dépendant du *campus Matris Deum*. Autel rond de marbre grec, avec Zeus entouré des autres grands Olympiens et l'inscription

14) ΔΩΔΕΚΑ ΘΕΩΝ

Cf. Ch. Picard, *Rev. des Études latines*, XXIII, 1945, p. 44-47.

Id., XLVII, 1943.

P. 291-305. H. S. Robinson étudie la Tour des Vents et la place du Marché romain à Athènes avec référence aux inscriptions qui s'y rapportent.

P. 313-330 avec fig. H. Comfort. A Minturnes. Estampilles de potiers sur terra sigillata.

Id., XLVIII, 1944.

P. 17-19. R. O. Fink. 15) *Mater castrorum* est un simple titre d'impératrice et il n'y a pas lieu d'en restituer la mention à la l. 1 de la colonne I du *Feriale Duranum* (cf. plus haut, n° 11). Le passage d'un décret d'Athènes, invoqué par J. H. Oliver, témoigne de la grande influence exercée par les femmes de la dynastie des Sévères dans les affaires militaires et de l'importance des *kalendae Januariae* dans le culte impérial et dans la religion mili-